



## LES ARCHERS L'ISLOIS

*Pièces à fournir pour inscription*

- ✓ Certificat médical de moins de 3 mois (tous les licenciés)  
Stipulant la pratique du tir à l'arc en loisir ET compétition.
- ✓ Fiche d'inscription dûment remplie (tous les licenciés)
- ✓ Paiement : cheque ou espèce (tous les licenciés)
- ✓ Photo : 1 (adulte) et 2 (enfant) (tous les licenciés)
- ✓ Cheque caution : 150€ non encaissable (nouveau arrivants)
- ✓ Cheque caution clefs : 50€ non encaissable (Adulte compétiteur)

L'inscription des licenciés se fera le Samedi 29 Septembre 2012 de 10h00 à 12h30.

Merci de vous munir des documents cités ci-dessus lors de votre inscription.

Une autre permanence pour la prise des licences se fera à la suite de celle-ci, la date sera fixée par le bureau et vous sera communiqué.